

# Choisir le RPI Fresnes / Plouvain

## Trois espaces sécurisés répartis sur deux communes

Trois salles de classe à Fresnes : deux derrière la mairie : CP, CE1-CE2, une dans le préfabriqué près de la salle des fêtes : maternelle moyenne et grande section.

Deux salles de classe à Plouvain, de part et d'autre de la mairie : une classe maternelle très petite et petite section, une classe CM1-CM2

L'accès aux salles des fêtes respectives, tout au long de l'année pour la pratique du sport, adapté et renouvelé régulièrement.



## Un bureau de direction

Situé à Fresnes, il permet à la directrice de recevoir les parents en toute confidentialité.

## Cinq enseignantes

Une équipe dynamique, soudée, stable et impliquée dans la réussite des élèves. Les collègues accueillant les élèves du RPI constatent leur bon niveau à leur arrivée en 6<sup>ème</sup>.

## Deux ATSEM à temps complet

Les ATSEM secondent les enseignantes en classes de maternelle : une ATSEM à Fresnes, une ATSEM à Plouvain.

## Des effectifs par classe propices aux apprentissages

Une moyenne de 20 élèves par classe

# Choisir le RPI Fresnes / Plouvain

## La gratuité, au cœur de l'enseignement

Le RPI est une structure publique et laïque où l'enseignement est gratuit. Les fournitures sont à la charge des deux communes ainsi que l'entretien des bâtiments et salles de classe qui sont lumineuses, accueillantes et dotées d'un mobilier neuf.

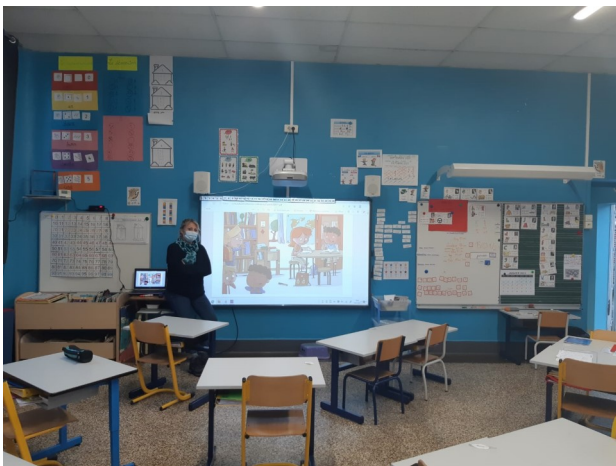
Tout le matériel est fourni aux élèves sauf le cartable.

L'adhésion des parents à la coopérative de l'école est gratuite.

L'association « les Amis de l'école » participe au financement de projets scolaires par des actions régulières comme la vente de brioches.

## Une école numérique et connectée

Les 3 classes primaires sont dotées d'ordinateurs connectés et d'un tableau numérique (TBI). Les maternelles bénéficient également d'un vidéoprojecteur et de postes informatiques.



# Choisir le RPI Fresnes / Plouvain

## L'enfant, au cœur des apprentissages

En dehors des apprentissages obligatoires, liés aux programmes scolaires officiels, d'autres activités sont mises en place par les enseignantes :

- **les cours de natation** à Aquatis à Vitry-en-Artois pour les classes de CP, CM1, CM2
- **la participation aux cérémonies patriotiques**
- **des actions éco-citoyennes** comme « Nettoyons la nature »
- **des rencontres interclasses** à Plouvain dans la salle des fêtes pour des occasions comme le passage du père Noël, la création et distribution de cartes de vœux, suivies de la dégustation de la galette des rois
- **une rencontre sportive** entre tous les élèves
- **une rencontre chorale** avec invitation des parents à Fresnes.
- **une sortie pédagogique** en fin d'année scolaire et d'autres sorties en fonction des projets des enseignantes.
- **le spectacle** de fin d'année scolaire et la kermesse à Plouvain



# Choisir le RPI Fresnes / Plouvain

## Le périscolaire

- **La garderie**

Chaque commune assure un service de garderie le matin (à partir de 7 heures 30) et le soir (jusque 18 heures 30). Un tarif modique : au 1er janvier 2021 : 0,75 € par prestation soit 1,5 € pour le matin et le soir, une gratuité pour une fratrie de 3 enfants (soit 3 € pour les deux prestations journalières). Les animatrices ont à cœur de proposer des activités éducatives aux enfants.



- **La cantine scolaire**

Elle est située à Plouvain. Inaugurée en 2017, elle accueille une soixantaine d'enfants chaque midi. La garderie du midi est gratuite.



- **Le transport scolaire**

Il est assuré gratuitement entre les deux écoles. Il y a toujours une accompagnatrice dans le bus avec les enfants.

Ecole de PLOUVAIN : 03.21. 59.95.17.

Ecole de FRESNES : 03.21.50.11.16.

Mairie de PLOUVAIN : 03.21.50.16.83.

Mairie de FRESNES : 03.21.50.21.21.

Cantine : 03.21.59.98.73.